Municipalité de Lac-Tremblant-Nord

CONSULTATION PUBLIQUE - SAMEDI 7 OCTOBRE 2023 – 11h

PROJET D'ORDRE DU JOUR

MISE EN GARDE :	**Il n'y a aucune obligation pour le conseil de débattre des sujets énumérés sur ce projet d'ordre du jour. Ce projet étant sujet à modification avant le début la séance. Un, ou plusieurs sujets pourraient en être retirés et d'autres pourraient y être ajoutés. Les descriptions des règlements est à titre Informatif seulement.**

1. Ouverture de l'assemblée;

2. Adoption de l'ordre du jour;

3. Présentation de la dérogation mineure :

   IMMEUBLE VISÉ

   Matricule : 1727-69-1052-0-009-0001
   Propriétaire : Mathieu Filion
   #Lot : 6 219 793
   Adresse : Rive du Lac Tremblant

   NATURE ET EFFET DE LA DEMANDE

   Autoriser, pour un bâtiment principal, un empiètement maximal de 13 mètres de la marge latérale, alors que selon les grilles et usages du *Règlement de zonage n^{o} 2021-02* , une marge latérale de 30 mètres est indiquée.

4. Période d'interventions;

5. Clôture de l'assemblée.

NOTE : **Les séances sont publiques et se tiennent au 144, rue du Couvent, Mont-Tremblant (Village)**

Municipality of Lac-Tremblant-Nord

PUBLIC CONSULTATION – SATURDAY, OCTOBER 7, 2023, 11 AM

DRAFT AGENDA

CAUTION	Council is under no obligation to discuss the items outlined in this draft agenda. This draft is subject to modification prior to the meeting. One or more items may be removed, and others may be added. Descriptions of bylaws are for reference purposes only.

1. Opening of the meeting;

2. Adoption of the agenda;

3. Presentation of the minor derogation:

   IMMOVEABLE

   Matricule : 1727-69-1052-0-009-0001
   Owner : Mathieu Filion
   #Lot : 6 219 793
   Adresse : Rive du Lac Tremblant

   NATURE AND EFFECT OF THE REQUEST

   To authorize, for a main building, an encroachment of 13 meters of the lateral margin, whereas according to the grid of uses and norms of *Bylaw n^{o} 2021-02 regarding zoning*, the lateral margin should be 30 meters.

4. Question period;

5. Closing of meeting.

NOTE: Meetings are public and held at 144, du Couvent Street, Mont-Tremblant (village)